

DEPARTEMENT : **Du RHÔNE**  
ARRONDISSEMENT DE : **LYON**  
CANTON DE : **VAUGNERAY**  
COMMUNE DE : **COISE**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du** : 20/03/2025

**Date de convocation** : 14/03/2025

**Nombre de Conseillers municipaux en exercice** : 15

**Président** : Philippe BONNIER, Maire

**Secrétaire élu** : Arnaud MOUNIER

**Étaient présents** : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Bernadette MARTIN, Aurélie CARTERON, Yoan MAMMERI, Guillaume SOUBEYRAND, Lionel RICHARD

**Étaient excusés** : Delphine CHILLET, Pierre Emmanuel GRANGE, Valérie VENET, Marie Agnès FAYOLLE,

\*\*\*\*\*

**N° 12.03.25**

**OBJET : APPROBATION DES AVENANTS CONCERNANT LA CONVENTION POUR LA TRANSMISSION ELECTRONIQUE DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE : ACTE BUDGETAIRE ET ACTES RELEVANT DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le décret n° 2005-324 du 7 avril 2005 relatif à la transmission par voie électronique des actes des collectivités territoriales soumis au contrôle de légalité et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2131-1, L3131-1 et L4141-1 ;

Dans le cadre du développement de l'administration électronique, l'Etat s'est engagé dans un projet dénommé ACTES qui pose les principes de la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité.

Mr le Maire rappelle la délibération n°02.02.20 du 20.02.2020 approuvant la dématérialisation des documents soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire avec pour finalité la conclusion d'une convention de mise en œuvre de la télétransmission avec le préfet du Rhône, représentant de l'état.

Il donne lecture des avenants à intervenir concernant la transmission des actes budgétaires et invite le conseil à en délibérer.

Envoi des actes budgétaires et invite le conseil à en délibérer le 19/04/2025  
Reçu en préfecture le 19/04/2025  
Publié le  
ID : 069-216900621-20250320-12\_03\_25-DE

Berger  
Levrault

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
Après en avoir délibéré et voté  
A l'unanimité des membres présents

**1°- DECIDE** d'approuver les avenants à intervenir concernant la transmission des actes relevant de la commande publique et les documents d'actes budgétaires

**2°- AUTORISE** le maire à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier ;

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme, Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
**Philippe BONNIER**

Le secrétaire de séance,  
**Arnaud MOUNIER**



A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Arnaud Mounier mentioned in the text above.